

# **Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**



## **Travaux réalisés**

**Par la commission « culture » du conseil de développement**

### **Etat des lieux culturels**

**Spectacle vivant**

**Arts visuels**

**Lecture publique (bibliothèques)**

# Sommaire général

## **Partie 1 : Contexte culturel institutionnel et liens avec le territoire**

- I. Le conseil régional.....p.5**
- II. Le département de la Loire Atlantique.....p.6**
  - 1 Les axes prioritaires du Conseil Général
  - 2 Les associations départementales
- III. Les liens avec le territoire.....p.9**

## **Partie 2 : Le pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**

- I. La diffusion spectacle vivant et arts visuels du Pays.....p. 10 à 18**
  - 1. Les équipements culturels
  - 2. La programmation cinématographique
  - 3. La programmation spectacles vivants professionnels
  - 4. Les manifestations professionnelles
  - 5. La programmation spectacles « amateurs » et « semi professionnels »
  - 6. synthèse diffusion et pistes
- II. L'enseignement artistique.....p. 26 à 32**
  - 1. L'enseignement musical
  - 2. L'enseignement de la danse
  - 3. L'enseignement des arts plastiques
  - 4. L'enseignement théâtral
  - 5. Synthèse et pistes d'actions
- III. Les bibliothèques : .....p. 26 à 32**
  - 1. Les superficies
  - 2. Les projets
  - 3. Les fréquentations
  - 4. Premiers constats
- IV. Synthèse : Enjeux et pistes.....p. 33**

## Introduction

La commission « culture » s'est mise en place en avril 2004 par décision du Conseil de Développement du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne. Cette commission est ouverte à toutes personnes intéressées (de nouveaux participants ont donc pu rejoindre la commission tout au long du cheminement). Au départ, les membres de la commission ont été amenés à s'accorder sur le champ de l'étude : Il a donc été décidé, en novembre 2004, que la commission s'attacherait, dans un premier temps, **aux thèmes du spectacle vivant (théâtre, danse, musique), des arts visuels, de l'écrit et de la lecture publique**. Puis dans un second temps, la commission aborderait l'aspect patrimonial.

**De février 2005 à juin 2005**, les domaines du spectacle vivant et des arts visuels ont été étudiés, à commencer par l'enseignement artistique, puis la création et enfin la diffusion.

**De septembre 2005 à décembre 2005**, de nombreuses réunions, notamment avec les professionnels du développement culturel du territoire, ont permis d'élaborer les premières problématiques transversales.

**En octobre 2005**, une étude a été engagée sur les écoles de musiques (commanditée par le syndicat de Pays et mené par MDLA<sup>1</sup>). Cette étude fait suite aux premiers constats de la commission « Culture ».

**De février à mai 2006**, un travail d'information a été mené. Cette même période a permis à la commission de se structurer pour poursuivre la démarche, notamment pour l'élaboration des axes de développement culturel.

**En juin 2006**, plusieurs groupes de travail se sont mis en place pour déterminer et préciser les axes de développement culturel déterminés.

**En octobre 2006**, une rencontre a eu lieu sur le thème de la lecture publique et de l'écriture.

**Pour l'année 2007**, la commission s'oriente vers l'aspect patrimonial. Mais en premier lieu, elle organisera une rencontre sur le thème de la création artistique et ses enjeux.

---

<sup>1</sup> *Musique et Danse en Loire Atlantique, anciennement ADDM*

Cette démarche fait suite à de nombreux entretiens<sup>2</sup>, à des enquêtes et surtout à de nombreux échanges au sein de la commission... 25 personnes ont suivi régulièrement les 18 rencontres et plus de 80 personnes sont intervenues plus ponctuellement. C'est donc une démarche **participative et progressive** (des tâtonnements, parfois des doutes) **tendant vers une élaboration d'une vision collective.**

Ce document permet de retracer et de recentrer toutes les informations et les échanges de ces 18 rencontres. Il peut être un document de travail pour les groupes qui seront amenés à travailler sur les axes de développement culturel. Il n'est pas exhaustif. Il serait d'ailleurs **intéressant d'approfondir certains points**<sup>3</sup>.

Tout au long de ce parcours, **des temps d'articulations avec le Syndicat de pays** ont été mis en place afin d'informer progressivement du travail en cours. C'est donc dans ce cadre que les référents ont rencontré les élus en février 2006 pour présenter l'état des lieux sur l'enseignement artistique et la diffusion sur le territoire. Puis en novembre 2006, il a été présenté les propositions d'actions, notamment une expérimentation sur l'éducation artistique et culturelle auprès des écoles maternelles et primaires.

---

<sup>2</sup> Adjointes à la culture, associations culturelles, partenaires institutionnels...

<sup>3</sup> Actualisation des données avec la prise en compte des 3 nouvelles communes, approfondissement dans le domaine scolaire...

## **Partie 1 : Contexte culturel institutionnel et liens avec le territoire**

### **I. Le conseil régional**

La Région n'a pas de compétence obligatoire en matière culturelle. La culture est un des volets du champ « Aménagement du territoire » et « Economie ». L'action de la Région repose sur : le patrimoine, les équipements et les actions de sensibilisation

#### **Les 6 axes de la politique culturelle régionale**

- **Impulser la création artistique.** Aides à la création, à la production cinématographique, audiovisuelle et multimédia, et soutien au FRAC<sup>4</sup>
- **Renforcer la diffusion**<sup>5</sup>. Aides aux scènes nationales conventionnées et aux scènes de musiques actuelles. Interventions spécifiques pour les grands équipements<sup>6</sup>. Soutien aux compagnies régionales.
- **Développer les industries culturelles.** Aide à la production locale de téléfilms, documentaires et magazines, aides aux libraires.
- **Former les professionnels et les amateurs.** Accès aux enseignements artistiques grâce au Pass Culture sport. Soutien à la pratique amateur des arts de la scène.
- **La politique régionale du patrimoine.** Valorisation du patrimoine matériel et immatériel représentatif de la diversité de l'histoire et de l'identité plurielle régionale.
- **Développer les partenariats avec les acteurs culturels régionaux**<sup>7</sup>

#### **Les outils pour soutenir les politiques culturelles locales :**

- **Les CTU.** Ces contrats peuvent intégrer de nombreux équipements de proximité (dont ceux à vocation culturelle) proposés par les élus locaux et il y a aussi la possibilité d'y inclure de l'ingénierie pour le développement culturel (pour une étude, un diagnostic...)
- **Les conventions de développement culturel**<sup>8</sup> dont les objectifs prioritaires sont :  
Soutenir la création, renforcer les sites émergents de diffusion, fidéliser différents types de publics, renforcer le soutien de la Région aux artistes du spectacle vivant

<sup>4</sup> Fonds régional d'Art contemporain

<sup>5</sup> Une attention toute particulière est accordée aux musiques actuelles.

<sup>6</sup> Musée, Zénith...

<sup>7</sup> Nantes Angers Opéra, Abbaye de Fontevraud, Orchestre national des Pays de la Loire, Revue 303...

<sup>8</sup> De nombreux Pays de la région Pays de la Loire bénéficient d'une convention de développement culturel, comme Le Pays du Vignoble, le Pays des Mauges, Le Pays de Couéron, le Pays Segréen, le Pays Bilurien (est intégré dans le Pays Perche Sarthois) et de nombreuses conventions sont en gestation

## **II. Le Département Loire Atlantique**

### **1 Les axes prioritaires du Conseil Général**

- La **lecture publique** : des aides pour la construction, la rénovation ou l'extension des bibliothèques, par une aide au fonctionnement destinée aux intercommunalités pour un premier emploi de bibliothécaire, par une adaptation des actions et missions de la BDLA
- Une **éducation artistique et culturelle des jeunes publics** : En priorité pour les collégiens, sur quatre années, avec une offre culturelle élargie et une ouverture aux partenariats avec les structures et les acteurs culturels
- Pour un **soutien à la création et à la diffusion** : En s'appuyant sur les réseaux structurés animés par MDLA et la MCLA, en développant des projets culturels portés par les territoires....
- **Soutien du Conseil général aux cinémas et à l'audiovisuel, aux arts plastiques, à l'investissement...**

La loi du 13 août 2004<sup>9</sup> impose aux départements l'élaboration et la mise en œuvre **de schémas départementaux d'enseignements artistiques**.<sup>10</sup> Les schémas départementaux sont actuellement en cours d'élaboration<sup>11</sup>.

### **2 Les associations départementales**

MDLA et la MCLA sont deux structures à l'échelle départementale qui ont pour objectifs de développer l'intérêt artistique et une politique culturelle plus cohérente et coordonnée sur les territoires chacune dans leurs domaines respectifs. Elles ont pour missions : l'animation de réseau, la coordination, l'accompagnement<sup>12</sup>, la mise en place avec les acteurs locaux de spectacles décentralisés<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> Relative aux libertés et responsabilités locales

<sup>10</sup> Musique, danse, art dramatique, arts plastiques

<sup>11</sup> Les schémas, outils d'aménagement culturel du territoire, ont pour ambition de contribuer à la cohésion territoriale en structurant rationnellement les enseignements artistiques, de renforcer la qualité de l'enseignement, de veiller à la diversité et à la complémentarité des offres sur un territoire, d'élargir les missions des structures d'enseignements artistiques dans le cadre de projets d'action culturelle. L'élaboration des schémas dans les différentes formes d'expression artistique répond à des réalités économiques différentes selon le secteur concerné

<sup>12</sup> Programmation, organisation administrative, communication, fidélisation d'un public

<sup>13</sup> Sous certaines conditions : participations financières, salle adaptée, accueil de la troupe, communication...

- **Musique et Danse en Loire Atlantique (Anciennement ADDM)**

La MDLA, historiquement, est connue pour la mise à disposition de professeurs pour l'enseignement musical et de danse dans le milieu scolaire. Aujourd'hui, la MDLA a un rôle de coordination, d'animation de réseau, de formation au projet artistique...

**Quelques actions :**

- Formation danse et musique auprès des écoles, collèges...
- Accompagnement d'études auprès des écoles de musique...
- Mise en place de projets artistiques inter partenariaux en favorisant les rencontres entre artistes et publics (les écoles par ex.) et s'orientant vers des projets pluriculturels<sup>14</sup>
- Favoriser des moments forts et favoriser une hiérarchie des spectacles pour une meilleure lisibilité pour la population...

- **La Maison de la Culture en Loire Atlantique**

La MCLA, mise en place en 1982 par le Conseil Général, a pour mission de contribuer au développement et à la diffusion du spectacle vivant. Sa mission est donc de privilégier un projet culturel avec l'ensemble des communes de Loire-Atlantique et différents partenaires autour du théâtre, de la danse et de la musique.

**Son activité se décline de la façon suivante:**

- Création et diffusion de spectacles<sup>15</sup>
- Relation avec le public: fidéliser le public<sup>16</sup>, et rechercher un nouveau public
- Emergence de nouveaux talents

**Quelques actions**

- L'animation du RIPLA<sup>17</sup>.
- Accompagnement des programmateurs dans l'organisation administrative
- Formation au projet artistique pour les bénévoles...

<sup>14</sup> Ex : le projet HIP HOP a réuni danse, musique, peinture...

<sup>15</sup> Chaque saison : 150 représentations d'une quarantaine de spectacles soit 100 000 spectateurs

<sup>16</sup> Tout particulièrement les jeunes, en proposant toute une gamme d'abonnements

<sup>17</sup> Réseau d'Informations entre Programmateurs de la Loire Atlantique. Ce réseau fait suite à différents constats : même spectacle à tarifs différents, les programmateurs entre eux ne se connaissaient pas

- **La Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique (BDLA)**

La BDLA existe depuis 1969<sup>18</sup>. Le Conseil Général a une compétence légale en matière de développement de la lecture publique, aussi la BDLA assure un service régulier auprès de 201 dépôts et 196 communes du département.

Aujourd'hui c'est près de 2000 correspondants et plus de 250.000 documents déposés par an, c'est également des formations suivies par les bibliothécaires correspondants. Cette mission est complétée par des actions de conseils et de soutien aux projets de développement des bibliothèques.

La BDLA a donc pour mission aujourd'hui, d'assurer un service de prêt (600 tournées bibliobus...), de formation (70 journées de formation, 600 stagiaires), d'animations (accueil d'écrivains, soutien à certaines initiatives, locales ....) et de conseils (assistance technique, désherbage....).

**Le plan départemental de développement de la lecture publique a** adopté une nouvelle typologie du réseau de la lecture publique par classification et labellisation : Bibliothèque de niveau 1 à 3 et bibliothèques têtes de réseau. Cette classification sera déterminante pour le subventionnement des investissements.

---

<sup>18</sup> Tout d'abord, service de l'Etat, elle devient en 1986 un établissement culturel du Conseil Général

### **III. Les liens avec le territoire**

#### **Les actions d'accompagnement :**

- La BDLA travaille pratiquement avec 19 bibliothèques du territoire sur les 20<sup>19</sup>. Elle soutient certaines initiatives locales comme « Lire en fête » à Montbert.
- La MCLA accompagne par le biais de formations, d'interventions de professionnels des troupes de théâtre « amateurs »<sup>20</sup> :

#### **Les spectacles décentralisés :**

- Les spectacles décentralisés de la MCLA : communes de Machecoul et de La Chevrolière
- Les spectacles décentralisés avec MDLA dans de nombreuses communes<sup>21</sup>
- Une rencontre de théâtre « amateurs » est en cours d'élaboration en partenariat avec le Collectif Spectacles en Retz, Rouans et la MCLA.

#### **Des actions de sensibilisation à l'expression artistique**

- Actions dans les écoles du premier degré<sup>22</sup>
- Certaines écoles participent au dispositif de la MCLA « Ecole au Théâtre » :
- Certains collèges participent au dispositif « Collège au théâtre » :
- Les écoles, les collèges, les lycées ont aussi la possibilité de bénéficier d'actions liées au domaine cinématographique.

<sup>19</sup> La bibliothèque du Bignon est affiliée à maison pour tous

<sup>20</sup> Théâtrémolo de St Philbert, Les amis terribles de saint Colomban, les Trois coup de senne de la chevrolière, La Pimpeloché de Legé, les Tréteaux St Marins de st Mars de Coutais.

<sup>21</sup>, Communauté de communes de Loire Atlantique Méridionale, Saint Colomban, La Limouzinière, Touvois, Machecoul, Saint Philbert de Grandlieu, La Chevrolière, Pont Saint Martin

<sup>22</sup> Dans le Pays, pratiquement toutes les écoles publiques ou privées du premier degré de l'enseignement général bénéficient en 2005/2006 d'interventions à la musique ou à la danse dans le cadre du dispositif mis en place par la MDLA. Toutes les communes du Pays, exceptée Geneston, adhèrent à ce dispositif

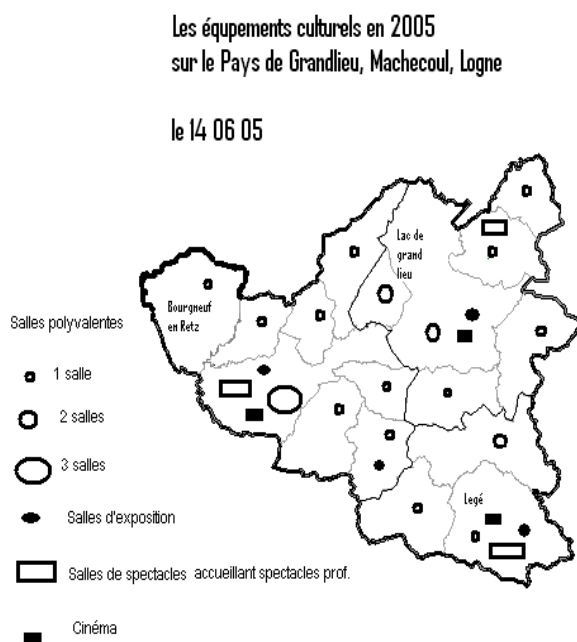
## **Partie 2 : Le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**

La vie associative est particulièrement riche et dense. Les communes pôles ont un milieu associatif plus diversifié. Par ailleurs, trois thématiques dominent fortement l'activité des associations : la culture et les loisirs (30 %), le sport (28 %) ainsi que le domaine social (26 %). Aujourd'hui, le Pays enregistre 643 associations dont environ **65 associations concernées par le domaine de l'étude** (spectacle vivant, arts visuels, écrit, lecture publique, patrimoine). Ces associations culturelles se concentrent dans les communes de Machecoul (25%), de Legé (14%), de Pont Saint Martin (11%) et de Saint Philbert de Grandlieu (10%).

### **I. Diffusion : Spectacle vivant et arts visuels du Pays**

Les communes de La Chevrolière et Machecoul proposent une **programmation culturelle régulière annuelle** de spectacles vivants. La commune de St Philbert élabore un programme des activités culturelles au sens large et mené par divers acteurs. Chacune de ces municipalités ont un service culturel en place. Les communes de Machecoul, la Chevrolière et St Philbert de Grandlieu **sont accompagnées de professionnels** pour l'élaboration de leurs programmations.

#### **1. Les équipements culturels<sup>23</sup>**



<sup>23</sup> Synthèse de la rencontre du 14/06/05

**Constats :**

- 3 salles de spectacles de 200 à 400 places
- Certaines salles sont encore mal identifiées<sup>24</sup>
- Toutes les communes ont au moins une salle polyvalente
- 3 salles de cinéma : pas forcément à vocation unique (organisation spectacles vivants)
- 4 salles d'expositions

**Projets :**

- St Philbert de Grand-Lieu: pôle culturel avec construction d'une salle de cinéma
- Machecoul : Projet de rénovation de l'espace de Retz : amélioration de l'espace scénique, un travail en cours pour mieux identifier l'espace culturel (aménagement de l'extérieur), rénovation de la salle cinéma.
- La Chevrolière : salle de spectacles
- Pont St Martin : pôle associatif à vocation culturelle

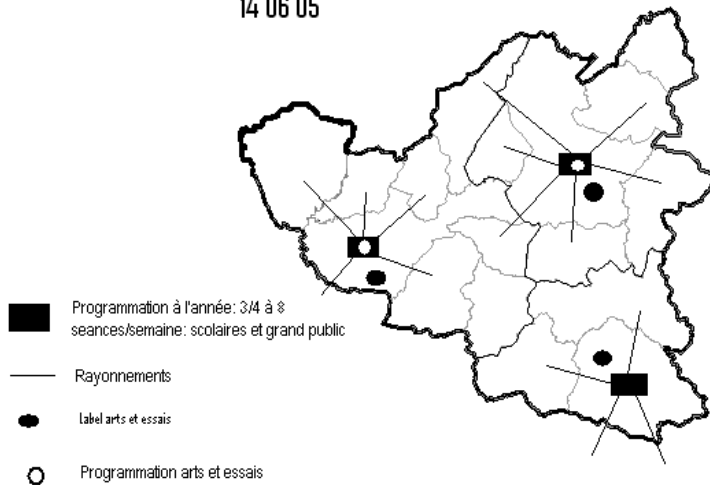
---

<sup>24</sup> La Chevrolière (comme salle polyvalente), centre culturel de Legé (pour beaucoup d'habitants, c'est la salle de cinéma)

## 2. La programmation cinématographique<sup>25</sup>

### Les programmations de cinéma sur le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

14 06 05



### Constats

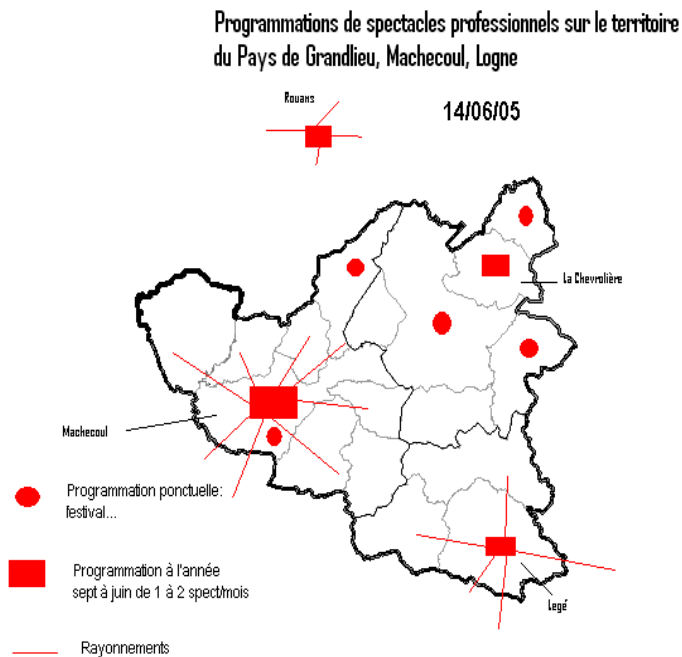
- Programmation essentiellement grand public et séances pour les scolaires
- Programmation plus spécifique par Cinéphil et Machecoul, des rencontres avec le public (soirées à thèmes...) organisées par l'association Cinéphil.
- Contraintes liées au partage des salles
- Difficultés liées aux infrastructures : problèmes de mises aux normes et de chauffage pour certaines salles

### Projets :

- Festival court métrage, développer les soirées à thèmes pour Cinéphil
- Développer des séances plus arts et essais : Legé....

<sup>25</sup> Synthèse rencontre du 14/06/05

### 3. La programmation spectacles vivants professionnels



#### Constats

- 2 Programmations saisonnières (sept à juin) et régulières (une fois/mois en moy.) : La Chevrolière, Machecoul
- 3 « coordinateurs » (Machecoul, la Chevrolière, St Philbert)
- Un public issu des communes extérieures pour Legé et Machecoul avec rayonnement Communauté de Communes voir plus (Nord Vendée pour Legé). Un public local pour La Chevrolière. En moyenne, au niveau national, 30% du public est issu de la commune.
- Une concentration de manifestations ponctuelles situées au Nord du Pays
- 50% des spectacles de théâtre en partenariat avec la MCLA, 100% des spectacles de Danse avec l'ADDM
- Des salles « limitées » pour certains spectacles : contraintes logistiques pour l'accueil des troupes professionnelles (fiche technique...)
- Des difficultés en l'absence de professionnels pour aider à la mise en place d'une programmation
- Difficulté pour communiquer et faire venir le public...

#### Envies :

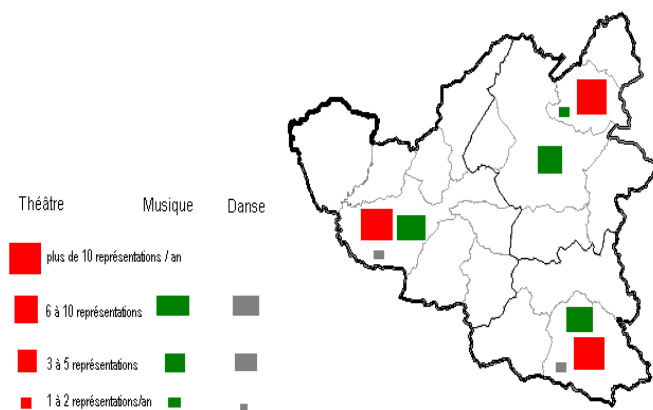
- Travailler plus en synergie entre programmeurs...

## 4. Les manifestations professionnelles

Représentation des manifestations professionnelles par  
domaines artistiques

Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

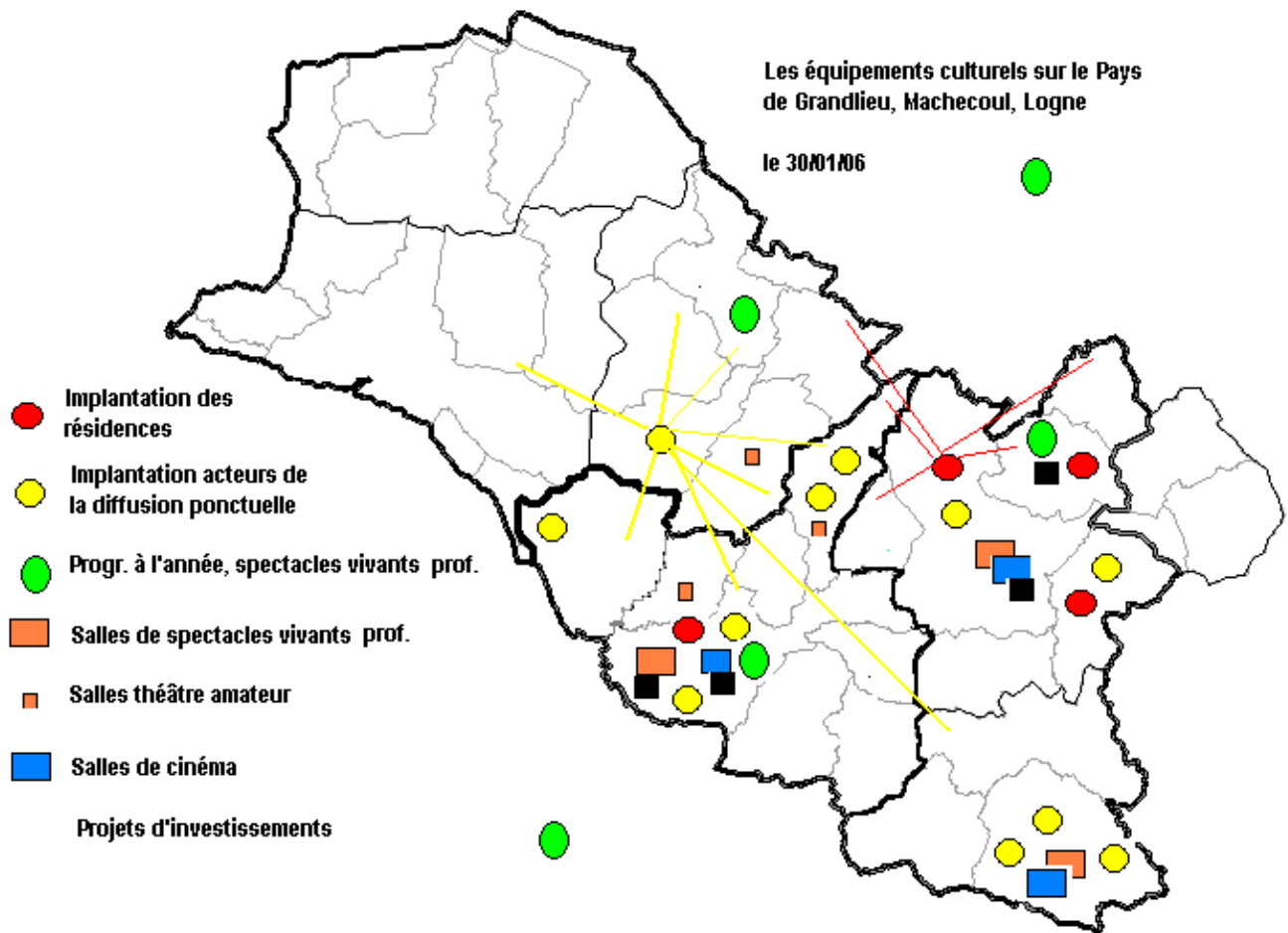
14 06 05



### Constats:

- Dominance théâtre :
- Une grande part de spectacles humoristiques (comédie, cabaret, vaudeville... )
- Une autre : spectacles contemporains souvent soutenus par la MCLA..
- Une programmation musicale diversifiée : Musique du Monde, classique, chant traditionnel, jazz, quelques spectacles musiques actuelles dont du hip hop.
- Très peu de spectacles de danse : 1 classique, 1 contemporain, 1 Hip Hop, tous en partenariat avec l'ADDM pour la saison 2004
- Quelques spectacles pluriculturels : ex : musico circassien....

## 5. La programmation spectacles « amateurs », « semi professionnels » :



### Constats :

- Une grande diversité et bonne couverture sur tout le territoire
- Des initiatives (représentations, festivals, apéros concerts ...) et des lieux de diffusion très variés (parcs, mairies, bars, halles, offices du tourisme, salles polyvalentes...)
- Une concentration des manifestations en juin et en été
- Une pépinière d'artistes locaux
- Toutes les actions basées sur la convivialité
- **Prédominance très marquée par le théâtre et la musique**
- **Des initiatives jeunes** (ex : association jeunesse à Machecoul, Pont Saint Martin...)
- Un collectif : SER...

**Les projets, les envies :**

- Valoriser le travail de l'année (période juin), favoriser la diffusion d'artistes amateurs, locaux (actions ponctuelles, festivals), favoriser la dynamique locale, le lien social sur le territoire...
- Organiser un festival pluriculturel
- Poursuivre les actions et les consolider

**Les limites, contraintes... :**

- Des contraintes budgétaires et de locaux (mal adaptés, manque d'espace...)
- Parfois un sentiment de reconnaissance difficile, un sentiment de fragilité

## 6. Synthèse diffusion et pistes

### Constats :

- 2 programmations à l'année : spectacles vivants<sup>26</sup>
- 12 acteurs de la diffusion ponctuelle de spectacles vivants (estival)
- 3 programmations cinématographiques à l'année<sup>27</sup> ().
- Programmation intense en décembre/janvier, et juin, pratiques amateurs.
- Des projets de partenariats (cinéma, hip-hop) (vacances spectaculaires...)
- Partenariat avec l'ADDM 44 et la MCLA pour les spectacles décentralisés (raisonnement en terme de projet)

### Les atouts :

- Une dynamique culturelle importante,
- Une implication de la population « jeune » pour l'organisation des manifestations culturelles ponctuelles,
- Des projets de partenariat en émergence

### Remarques :

- Peu de liens entre acteurs de la diffusion ponctuelle, entre eux, et avec les acteurs de programmation régulière,
- Fragilité pour la pérennisation des manifestations ponctuelles
- Un équipement culturel non optimisé
- Des difficultés d'accessibilité pour certains équipements des associations: Quelle politique de mise à disposition des équipements?
- Des difficultés pour le partage des salles : cinéma, spectacles vivants
- Capacité des salles: de 200 à 400 places maximum
- Des investissements culturels importants à venir: A la fois une vraie dynamique et à la fois un risque de mise en concurrence

### Les enjeux

- Favoriser la complémentarité et la mutualisation à l'échelle du Pays.

<sup>26</sup> La Chevrolière, Machecoul en automne, hiver, printemps

<sup>27</sup> Machecoul, St-Philbert, Legé en automne, hiver, printemps

- Conforter les partenariats existants et favoriser de nouveaux partenariats sur le territoire.
- Construire une offre culturelle diversifiée et ce tout au long de l'année à l'échelle du Pays.
- Améliorer la lisibilité

### **Les équipements culturels : Au service de quel projet?**

- Un besoin de complémentarité, de liens entre les structures, de lisibilité pour la population
- Une nécessité d'animation des équipements (professionnels: programmation, sensibilisation, coordination...)

### **Une action en cours : Un réseau diffusion**

Un groupe de travail animé par le Collectif Spectacles en Retz s'est donc mis en place en juin 2006. Il travaille actuellement sur les axes suivants :

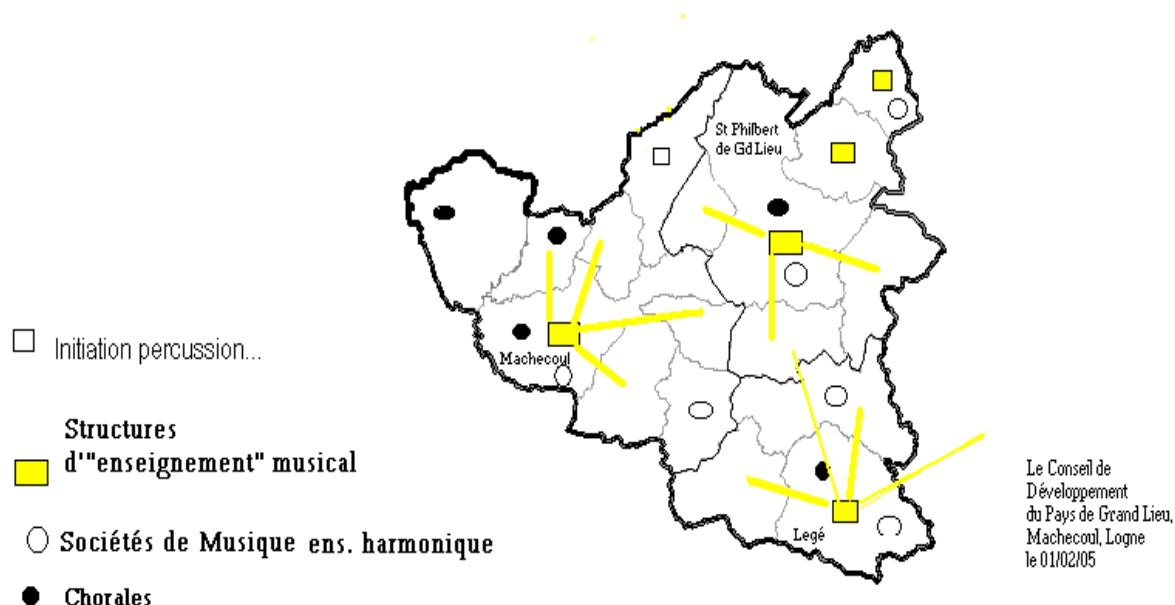
- Outils « communication » mutualisés : échanges et débats sur le P'tit Zorg, sa forme, son contenu, son financement, sa « ligne éditoriale »
- Lancement projet « musiques orientales » : un programme concerté d'animations sur le thème « musiques actuelles au parfum d'orient », en mars 2008

## II. L'enseignement artistique

### 1. L'enseignement musical<sup>28</sup>

"L'enseignement artistique" sur le territoire de  
Grand, Lieu, Machecoul, Logne

#### LA MUSIQUE



**Existants :** 5 écoles de Musique associatives, 6 harmonies et fanfares, plus de 10 chorales, ateliers musicaux en direction de la jeunesse, Intervenants MDLA

#### Constats :

- Répartition équilibrée sur le territoire, une école sur chaque commune pôle sans omettre la présence des ensembles harmoniques sur le territoire<sup>29</sup>
- Nombre d'élèves : environ 440 élèves pour les écoles de musique<sup>30</sup>
- Evolution : stable avec une légère augmentation (éveil), pas de conséquence directe avec l'augmentation de population sur le territoire.

<sup>28</sup> Synthèse de la rencontre 01/02/05

<sup>29</sup> Fortement représentés dans l'Est du Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne

<sup>30</sup> Sans les ensembles harmoniques

- Le coût pour les familles reste important. La musique est une activité artistique qui est encore loin d'être accessible à tous. De plus, les tarifs hors communes rendent encore plus inaccessibles la pratique musicale pour les habitants des communes environnantes.
- Les charges administratives pour les bénévoles sont de plus en plus lourdes avec pour conséquence un essoufflement des bénévoles..
- Des soucis de locaux : acoustique, espaces, variations de température (pour les instruments...)

### **Des questions :**

- Quelle équité autour de la pratique musicale sur le territoire ?
- Comment faire face à un budget de plus en plus important ? Les tarifs hors commune sont-ils légaux ?
- Quel projet d'école ?
- Comment communiquer de façon efficace ? Quels outils, quelles actions ?
- La légère augmentation de fréquentation a engendré des refus. Et demain, comment faire pour accueillir les nouvelles demandes ?

### **Des pistes et débats :**

- Il ne faut pas déconnecter l'enseignement, des pratiques amateurs, de la diffusion.
- Changer l'image des écoles avec l'enchaînement de cours particuliers et tendre vers des cours collectifs, rentrer dans des pratiques collectives. (Se pose la question de l'homogénéité du groupe et du créneau horaire....)
- Proposer des formules autres que des cours hebdomadaires (Des stages sont déjà proposés par certaines structures)

## Résultat de l'étude portée par le Syndicat de pays et réalisée par MDLA



### Constats :

- **Seulement 4% de la population** du Pays âgée de 5 à 24 ans est inscrite dans une des écoles de musique,
- Participation financière élevée pour les familles,
- **Gestion administrative et comptable de plus en plus importante** en terme de temps, de travail. Le rôle des bénévoles est limité à la gestion administrative, mais pas à la stratégie de développement pédagogique des écoles de musique, qui devrait être menée par un ou des professionnels : **Absence de stratégie de développement**
- **Offre d'emplois précaires** et **émiettement de l'emploi** (multiplicité des employeurs pour les enseignants) avec une instabilité et fragilité de l'emploi, avec des difficultés à recruter des enseignants qualifiés, des difficultés à mettre en place un enseignement de qualité, des difficultés pour partir en formation...

### Les finalités :

- **Tendre vers l'élaboration d'un projet global**<sup>31</sup>
- Rendre l'enseignement musical **plus accessible** (Accessibilité géographique et économique)
- **Structurer la gestion** administrative et comptable
- **Favoriser la stabilisation de l'emploi** (Consolider les postes, faciliter l'accès à la formation,...)

### Les pistes :

- Mise en place d'un groupement employeur
- Mutualisation d'un poste administratif
- Mutualisation d'un poste de coordination

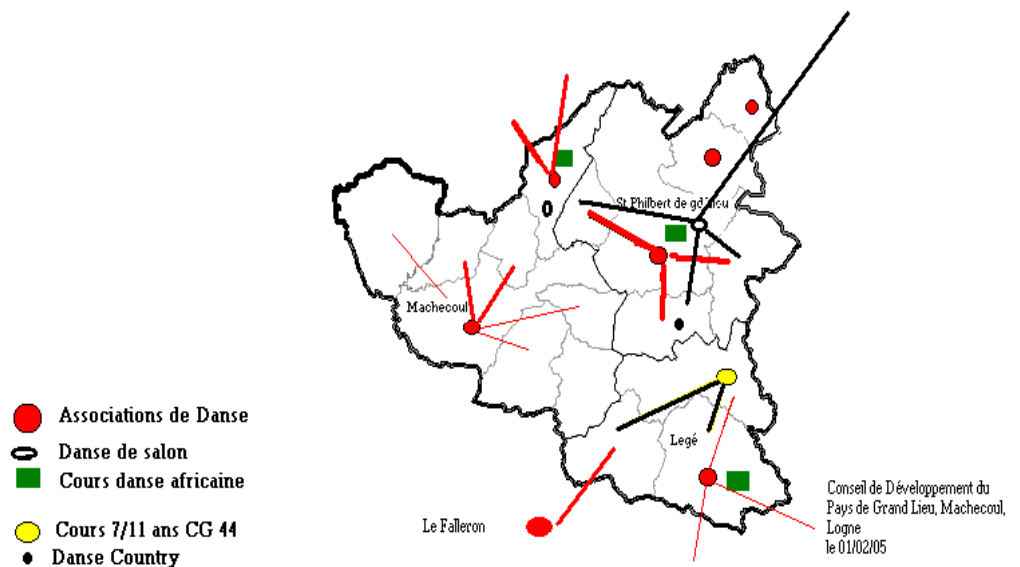
<sup>31</sup> Structuration pédagogique, élargissement des publics, diversification de l'enseignement, accompagnement de la pratique amateur, pérennisation de l'emploi qualifié

- Mise en place d'une formation de six journées pour les équipes pédagogiques et les acteurs associatifs bénévoles
- Permettre aux bénévoles et aux professionnels de réfléchir à un projet global
- Mutualiser l'emploi par la mise en place d'un projet de développement global, par la structuration de l'offre pédagogique
- Affiner la politique tarifaire
- Dans le cadre de la dynamique de réseau initiée par l'étude, mise en place de deux actions en Février-mars 2007 : Un temps fort autour de la pratique amateur

## 2. L'enseignement de la danse

"L'enseignement artistique" sur le territoire  
Du Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne

### LA DANSE



**Existant :** 9 associations de danse: académiques (classique, jazz, moderne), non académiques (country, danse de salon, africaine, latine...), des interventions de MDLA dans les écoles

Remarque : Une réflexion en cours pour un pôle Danse avec MDLA 44

**Constats :**

- Répartition équilibrée sur le territoire
- Evolution vers des activités plus proches des jeunes (hip hop), vers des danses ouvertes sur le monde (africaine par exemple), demandes des parents pour des activités pour les enfants de plus en plus jeunes
- Nombre d'élèves dans les associations : environ 900 élèves
- L'explosion démographique n'a donc pas induit une augmentation des demandes
- Tarifs : de 84€ à 150€ par an
- Des équipements pas aux normes
- Aucun ou peu de lien direct entre les structures
- Difficultés pour communiquer l'activité.
- Difficultés pour « toucher » le public adolescent.

**Les atouts :**

- Diversité de l'offre : entre danse académique et non académique
- Une bonne répartition sur le territoire
- Une fédération.

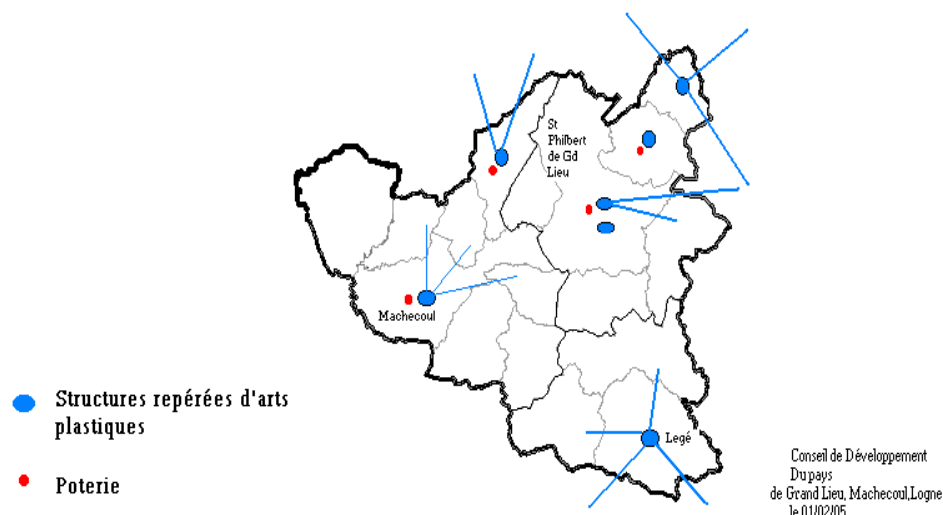
**Les pistes :**

- Favoriser les interactions entre pratiques amateurs et professionnelles
- Favoriser les rencontres avec la population
- Créer des carrefours entre toutes les pratiques artistiques
- Mise aux normes des équipements.
- Favoriser la complémentarité des structures et les mutualiser
- Favoriser l'information des offres à l'échelle du Pays.

### 3. L'enseignement des arts plastiques

"L'enseignement artistique sur le territoire de  
Grand Lieu, Machecoul, Logne

#### LES ARTS PLASTIQUES



**Existants :** Cours d'arts plastiques en milieu scolaire, 7 associations avec tranches d'âge variables, une action de partenariat: « Terre de couleur » à l'échelle de la communauté de communes de Grandlieu, des projets développés dans le cadre du milieu scolaire (état des lieux à affiner)

#### **Constats :**

- Répartition des associations sur les trois communes pôles avec une concentration de l'activité sur la communauté de communes de Grand Lieu.
- Nombre d'élèves : environ 140 élèves (ce chiffre est très approximatif)
- L'explosion démographique sur le territoire n'a pas d'incidence directe sur la participation aux activités arts plastiques.
- Tarifs : des questions sur une variation importante allant de 54€ à 209€/an
- Pas de centre de ressources (ni fédération, ...) pour l'art plastique
- Difficulté de gestion (gestion du personnel, suivi de la convention d'animation socio-culturelle) ....

#### **Des questions :**

- Quelle équité sur le territoire ? Comment font les enfants, qui habitent dans les communes environnantes des communes « pôles », pour pouvoir participer ? Et pour les enfants dont les parents travaillent avec le problème de déplacement?
- Comment communiquer de façon efficace ? Quels outils, quelles actions ?

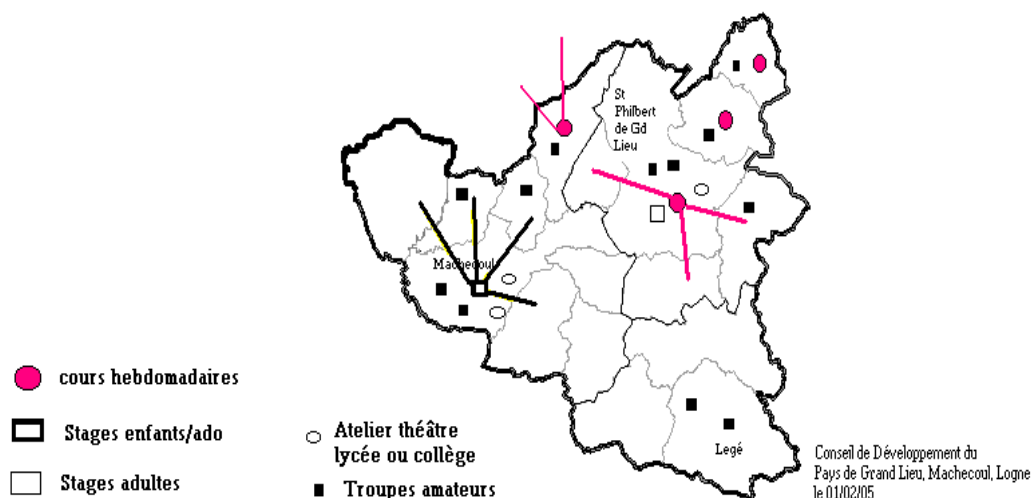
## Des pistes :

- Nécessité de centre de ressources notamment pour la question administrative
- Enjeu d'accessibilité et de mutualisation,
- Enjeu d'information à l'échelle du Pays.
- Encourager des forums, des expositions, des liens entre amateurs et expositions professionnelles (référence avec le forum « Terre de couleur »)

## 4. L'enseignement théâtral

"L'enseignement artistique" sur le territoire de  
Grand, Lieu, Machecoul, Logne

### LE THEATRE



**Existants :** 12 troupes de théâtre amateur, 4 cours hebdo., stages : Machecoul, St Philbert, Legé, Scolaires: 3 ateliers collèges et une option bac, ateliers écoles primaires, dispositif « collègue au Théâtre », un collectif : Spectacle en Retz

### Constats :

- Les cours hebdomadaires avec un professionnel sont concentrés vers le Nord du pays, les troupes amateurs sont réparties de façon plus équilibrée.
- L'explosion démographique n'a pas induit une augmentation des demandes.
- Tarifs : en moyenne 100€/an pour les cours hebdo.

- Pas de cours par les professionnels pour les adultes (Les adultes se dirigeraient plus vers les pratiques amateurs)
- 5 troupes amateurs accompagnées par la MCLA
- Un rayonnement qui se limite aux cercles des amis et familles
- Peu de liens entre structures.
- Peu de liens entre pratiques amateurs et professionnelles

**Atout :**

- Une très forte dynamique théâtrale sur le territoire
- Des troupes de théâtre amateur qui irriguent tout le territoire
- Des collègues du territoire impliqués dans le dispositif « Collège en théâtre »

**Questions concernant les stages et les cours à l'année :**

- Comment toucher et fidéliser les adolescents ?
- Une compagnie professionnelle s'interroge sur des propositions plus régulières pour les adultes

**Enjeu :**

- Enjeu de mutualisation, de mise en réseau entre les différents acteurs: Nécessité de rencontres entre les troupes, les liens entre pratiques amateurs et professionnelles.

## 5. Synthèse et pistes d'actions

### Remarques concernant l'enseignement artistique hors temps scolaire :

- Des **ressources locales dans de nombreux domaines culturels** sur le territoire, réparties géographiquement (ces ressources sont portées par le milieu associatif)
- Un accès à l'enseignement artistique inégal en fonction du lieu d'habitation et du fonctionnement établi par chaque structure porteuse

### Remarques concernant les écoles du premier degré (compétence communale)

- Des actions sont menées pour les écoles : autour du spectacle vivant, cinéma, danse... Mais **toutes les écoles ne peuvent pas bénéficier des propositions** artistiques et culturelles sur le Pays
- Une expérience sur les communes du Bignon, Montbert, Géneston : sensibilisation aux spectacles vivants

### Enjeux :

- Améliorer l'accessibilité aux enseignements artistiques
- Sensibiliser les publics, notamment les scolaires, à l'expression artistique

### Piste :

Face aux changements institutionnels, face à la dynamique engagée en partenariat avec la M.D.L.A., face aux expériences et aux ressources locales, la commission « Culture » propose d'engager une réflexion approfondie pour la mise en place d'un projet global d'éducation artistique et culturelle auprès des écoles maternelles et primaires (compétence relevant des communes) voir élargi sur les temps hors scolaires dans un second temps.

**Tendre vers la mise en place d'un dispositif pour favoriser l'égalité des chances, l'accès à la culture pour tous les enfants du Pays et conforter voire renforcer les compétences locales**

**Par la mise en place de modules d'éducation artistique et culturelle proposés à toutes les écoles primaires et maternelles du Pays**

Cette démarche permettrait de travailler directement avec les ressources locales qui mettraient à disposition des intervenants (suffisamment diplômés) et de construire de véritables liens entre les acteurs locaux et les structures scolaires. L'échelle Pays semble

pertinente pour construire ces programmes, notamment en terme de mutualisation (équipements culturels, transports, ressources associatives...).

### **Démarche proposée :**

- Modules structurés sur trois volets : Le voir, Le faire, Le réfléchir
- Dans les domaines artistiques (Théâtre, Musique, Danse, Arts plastiques, Photographie, Cinéma, Lecture, Ecriture) et Culturels (Environnement, technologie, Sciences, Architecture, Audiovisuels..)
- Proposition : Mise en œuvre par une expérimentation :
- Préfiguration d'un outil par domaine culturel (choix de 2 ou 3) avec un comité de pilotage (dont les écoles « expérimentales »)
- Expérimentation pour 1 école de chaque communauté de communes suivie d'une évaluation

### **III. Les bibliothèques**<sup>32</sup>

Chaque commune du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne est dotée d'une bibliothèque.

#### **Constats :**

- La moitié des bibliothèques est « municipale »<sup>33</sup>.
- Plus de 245 bénévoles sur le Pays participent au fonctionnement des bibliothèques
- 8 salariés travaillent dans 6 bibliothèques<sup>34</sup> effectuant 21h de présence moyenne par semaine.
- Plus de 7800 lecteurs bénéficient de ce service de prêt de livres.
- Il existe d'autres lieux de lecture localement : les BDP dans les écoles et CDI pour les collèves...
- La majorité des bibliothèques ont développé des projets en dehors du seul prêt de livre (lecture conte enfant, adulte, exposition, atelier d'écriture, coin informatique, ...)
- Chaque bibliothèque a son propre fonctionnement : administratif, politique tarifaire, un logiciel différent pour chaque bibliothèque...<sup>35</sup>
- **Les jeunes collégiens et lycéens fréquentent peu les bibliothèques** (à l'exception de Montbert, La Limouzinière et La Chevrolière<sup>36</sup>).

---

<sup>32</sup> Rencontre du 19/10/06

<sup>33</sup> Convention entre la mairie et l'association. L'association gère le service en lien plus étroit avec la municipalité (ou une équipe de bénévoles sans structure juridique propre).

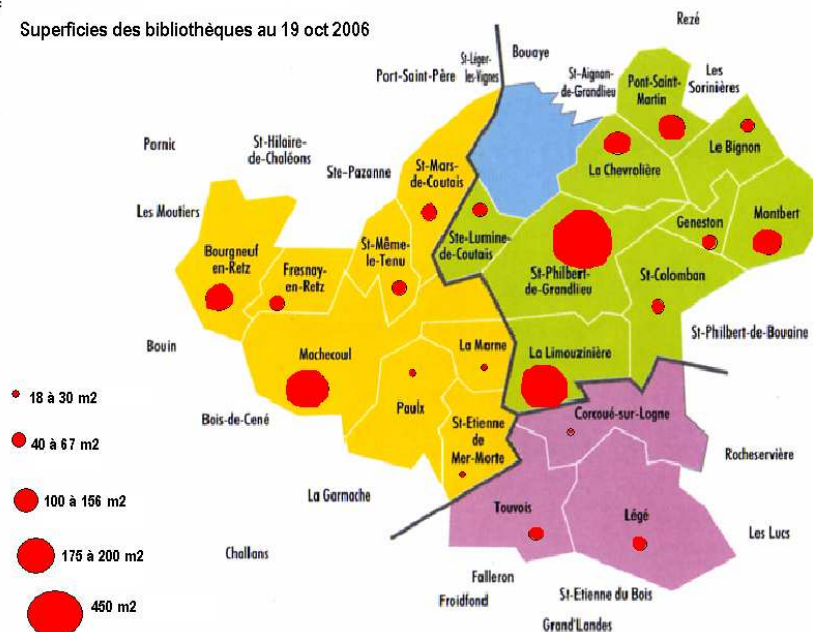
<sup>34</sup> Saint Philbert, Machecoul, Montbert, La Limouzinière, La Chevrolière, Pt st Martin

<sup>35</sup> L'amplitude horaire d'ouverture varie entre 1h par semaine (St Etienne de Mer Morte) et 13h30 par semaine (St Philbert de Grand Lieu et Machecoul). Les tarifs varient entre la gratuité (Geneston et Montbert), les tarifs individuels (2.5€ à 8€), les tarifs familiaux (6.50 € à 14.50 €)

<sup>36</sup> Chacune de ces bibliothèques est accompagnée par des professionnels. Pour deux bibliothèques, un partenariat fort s'est installé avec les maisons de jeunes (PAJ)

## 1. Les superficies

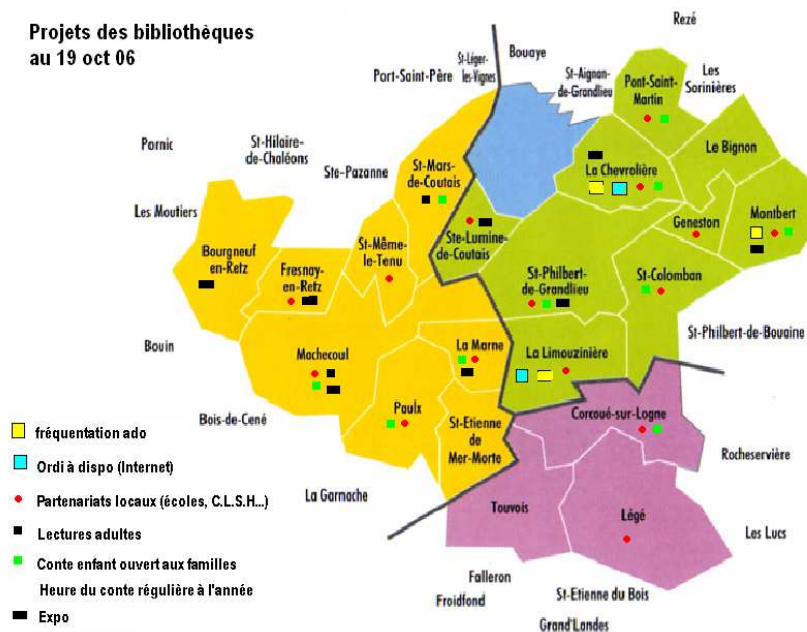
Superficies des bibliothèques au 19 oct 2006



- Les superficies des bibliothèques varient de 18 m<sup>2</sup> à 450 m<sup>2</sup>. Une grande partie des équipements sont neufs ou rénovés.
- Des équipements non adaptés par leur superficie et leur situation (étage, signalisation, emplacement par exemple)<sup>37</sup>. Pour certaines communes, des projets d'investissement sont en cours de réflexion.
- Un espace spécifique pour enfants est aménagé dans la majorité des bibliothèques.

## 2. Les projets

Projets des bibliothèques au 19 oct 06



<sup>37</sup> Pour les communes de Saint Etienne de Mer morte, Paulx, La Marne, le Bignon et Corcoué sur logne.



L'aménagement de l'espace a suscité des interrogations : Faut-il des espaces spécifiques pour chaque tranche d'âge ? Faut-il des espaces spécifiques pour les adolescents par exemple ?

L'espace et le rapport au public : plus l'espace est important, plus on touche le « tout public ». c'est sans doute une question d'intimité (mise en place de coin lecture...), d'anonymat...

#### **4. Premiers constats**

- Une volonté de mutualiser certaines actions à l'échelle intercommunale (« Livres en fête » par exemple). La nécessité de commencer par mettre en place des actions communes avant d'aller vers des structurations « intercommunales »
- Des équipements sur quelques communes non adaptés<sup>40</sup>
- Une volonté de décentraliser quelques actions de formation de la BDLA sur le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

---

<sup>40</sup> Les plus urgents : St Etienne, Paulx, le Bignon

#### IV. Synthèse : enjeux et pistes

Objectifs	Publics ciblés	Pistes d'actions
FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE	Les publics les plus éloignés	▶ Par la mise en place d'une rencontre : « <b>Quelle passerelle entre l'action sociale et culturelle ?</b> »
	Les enfants du Pays sur le temps scolaire	▶ Par la <b>mise en place de modules d'éducation artistique et culturelle</b> pour les écoles maternelles et primaires du Pays
	Les enfants du Pays hors temps scolaire	▶ Par le soutien <b>aux actions d'éducation artistique et culturelle</b> (ex : projet artistique jeunes « les Vacances spectaculaires »...)
RENFORCER LA DIFFUSION	Tout public	▶ Par le soutien <b>d'un outil de communication</b> de l'offre culturelle et artistique
		▶ Par la <b>mise en réseau des acteurs de la diffusion</b> (ponctuels, réguliers...) et <b>soutien aux actions concertées</b>
FAVORISER LE MAILLAGE ET LA MUTUALISATION ENTRE ACTEURS CULTURELS ET ARTISTIQUES DU PAYS	Tout public	▶ Par la mise en place ou le soutien <b>d'actions et de projets de réseau</b> (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, bibliothèques...) ▶ Par le soutien, l'identification, la « création » de <b>centre de ressources</b> (arts plastiques...)